

# Revue de presse

## Octobre-décembre 2019

Cette revue de presse propose une sélection d'articles de la presse quotidienne et hebdomadaire, ainsi que de sites Internet, sur le secteur des accueils collectifs de mineurs.

### Table des matières

<b>Du côté des accueils de loisirs</b> .....	<b>2</b>
Une reconnaissance du travail des animateurs.....	2
Réflexions sur les projets et les objectifs des accueils de loisirs .....	2
Sensibilisation aux handicaps et inclusion.....	3
Animations autour des droits de l'enfant.....	4
<b>Du côté des colonies de vacances</b> .....	<b>5</b>
Des aides pour partir en colonies .....	5
Contrôle des encadrants en colonies.....	5
Promotion des colonies de vacances.....	6

## Du côté des accueils de loisirs

Comme toujours, la majorité des articles décrit les activités mises en œuvre au sein des accueils de loisirs. En octobre, les articles portent également sur les vacances d'automne et début novembre sur les bilans de ces vacances. Ces articles ne sont pas mentionnés dans cette revue de presse.

### Une reconnaissance du travail des animateurs

#### L'accueil des enfants connaît un record d'affluence

Ouest-France, 7 octobre 2019

Les inscriptions dans les accueils de loisirs du Longeronnais enregistrent des records d'affluence sur cette rentrée et cela semble être également le cas pour les vacances d'automne. « *Une reconnaissance du travail effectué, en quelque sorte* ».

#### « Les parents ont pris conscience de la montée en gamme des activités »

Le Journal de Saône et Loire, 11 octobre 2019

Les accueils de loisirs du Grand Autunois Morvan ont connu une forte fréquentation durant les vacances d'été. Fort de ce succès, les équipes travaillent déjà sur le programme des vacances d'automne. Pour le vice-président du service animation jeunesse de la communauté des communes : « *C'est une belle récompense du travail fourni* ».

#### Les structures d'accueil enfance-jeunesse ont fait le plein

Le Progrès, 5 novembre 2019

Les vacances d'automne ont fait le plein pour les deux structures d'accueils enfance-jeunesse de Saint-Christo-en-Jarez. Selon la directrice de l'accueil de loisirs : « *ce succès découle sans nul doute des Temps d'accueil périscolaire de 2017 et 2018 en direction des enfants de cours moyens qui leur ont permis de connaître les locaux et leur ont donné envie de goûter aux activités* ». Du côté du Pôle jeunes, les animateurs incitent les adolescents à construire eux-mêmes les activités.

### Réflexions sur les projets et les objectifs des accueils de loisirs

#### Le bien-être des enfants : une priorité

Ouest-France, 11 octobre 2019

Pour l'un des maires de la communauté de commune de Saint-Hilaire, avec le retour à la semaine de quatre jours à la rentrée 2018, « *nous trouvons dommage que ce qui existait ne continue pas, d'autant que nous avons un service de qualité, avec une réelle montée en puissance avec les TAP* ». Un nouveau projet « Accueil de loisirs du midi et du soir » vient donc d'être mis en place et il porte déjà ses fruits : « *les enfants sont plus sereins, plus calmes, plus à l'écoute. C'est très positif* ».

## **Accueil de loisirs : une faible participation des filles qui interroge**

Le Progrès, 24 octobre 2019

Le rapport annuel 2018, présenté lors du conseil municipal de Rive-de-Gier, a mis en lumière « *un écart important entre le nombre de filles et de garçons s'inscrivant aux activités de l'accueil de loisirs* ». Un travail sera mené pour comprendre les raisons de cette moindre inscription de filles que de garçons. Néanmoins, l'écart tend à se réduire sur l'année 2019.

## **Taden : Du nouveau à l'accueil périscolaire**

Le Télégramme, 23 décembre 2019

En décembre, l'équipe des accueils périscolaires de Taden s'est réunie à la mairie pour travailler sur le nouveau projet pédagogique. Pour l'adjointe aux affaires scolaires, « *L'objectif est de faire des accueils périscolaires de véritables espaces d'accueils de loisirs éducatifs, loin de l'idée de garderie où les temps de jeux sont entrecoupés des départs et d'arrivées des enfants* ».

## **Sensibilisation aux handicaps et inclusion**

### **Les enfants de l'accueil de loisirs ont été sensibilisés au handicap**

Centre Presse Aveyron, 2 octobre 2019

Durant un après-midi, les enfants de l'accueil de loisirs de Rodez ont pu participer à trois ateliers dont l'objectif était une sensibilisation aux handicaps. Les activités proposées « *ont permis aux enfants de comprendre en direct toutes les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap au quotidien* » et ont été très appréciées.

*Note : Régulièrement, des articles portant sur les accueils de loisirs mentionnent la mise en place d'activités dont l'objectif est la sensibilisation des enfants aux divers types de handicaps.*

### **Des enfants handicapés au centre de loisirs**

Ouest-France, 2 octobre 2019

A la maison de l'enfance de Vannes, une convention a été signée pour favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap. Pour la directrice adjointe de l'accueil de loisirs, les objectifs sont « *de développer l'inclusion de loisirs pour les enfants de l'IME, de développer l'ouverture citoyenne pour les enfants de l'ALSH et de favoriser des temps d'échanges entre les enfants de l'ALSH et de l'IME* ».

### **Accès des enfants handicapés aux accueils de loisirs : la piqûre de rappel du Défenseur des droits**

La Gazette des communes (site Internet), 13 novembre 2019, [www.lagazettedescommunes.com](http://www.lagazettedescommunes.com)

Selon les réclamations des familles adressées au Défenseur des Droits, les principaux arguments pour refuser l'accueil d'un enfant en situation de handicap sont l'insuffisance de moyens pour financer un accompagnant individuel ou l'absence de personnels qualifiés pour assurer l'encadrement, des craintes liées à la sécurité de l'enfant et du groupe ou des activités non adaptées au handicap de

l'enfant. Jacques Toubon, Défenseur des droits, indique que « *refuser l'accès d'un enfant aux activités de loisirs en raison de son handicap peut être constitutif d'une discrimination* ».

## **Animations autour des droits de l'enfant**

### **Un concours sur les droits de l'enfant**

L'Est éclair, 12 décembre 2019

La Caisse d'allocations familiales a organisé un concours ouvert aux accueils de loisirs sur le thème des droits de l'enfant. Les enfants de l'accueil de Morvilliers y ont participé et leur projet a été récompensé.

### **Les enfants de l'accueil de loisirs apprennent leurs droits**

L'Indépendant, 13 décembre 2019

Les enfants des neuf accueils de loisirs du Sud-Minervois ont travaillé sur les droits des enfants dans le monde. Les différents projets ont été mis en commun et ont donné lieu à une exposition itinérante. Panneaux explicatifs avec photoreportages, court-métrage, diaporama ont ainsi alimenté cette exposition qui a voyagé de villages en villages.

## Du côté des colonies de vacances

### Des aides pour partir en colonies

#### **JPA : « Actuellement trois enfants sur dix ne partent pas en vacances »**

Le Progrès, 10 octobre 2019

Le comité départemental JPA présente une exposition, à la médiathèque de Firminy, qui retrace les actions les plus importantes menées au profit de l'éducation et des enfants. Si les colonies de vacances sont moins recherchées aujourd'hui, l'action de la JPA n'en est pas moins importante car « *le problème de l'accès aux vacances et aux loisirs continue à se poser* ». L'exposition s'inscrit dans le cadre du lancement de la campagne de solidarité de la JPA, qui permet de recueillir des fonds pour les départs en colos dans le département.

#### **Vacances d'hiver 2019 : qu'est-ce que l'aide pour les enfants (AVE) ?**

RTL (site Internet), 13 décembre 2019, [www.rtl.fr](http://www.rtl.fr)

« *Selon l'Observatoire des inégalités, un quart des enfants ne partirait pas en vacances* ». L'aide aux vacances enfants (AVE) est un dispositif proposé par la Caisse d'allocations familiales aux familles les plus modestes. Elle prend en charge une partie des frais pour des séjours en camp ou colonies de vacances. « *Pour les familles éligibles à l'AVE, pas besoin d'effectuer de démarches administratives spécifiques. La Caf se charge de verser l'aide directement à l'hébergeur.* »

#### **Des séjours éducatifs pour les jeunes**

La Dépêche du Midi, 19 décembre 2019

« *La communauté de communes Cœur de Garonne développe une offre de séjours éducatifs pour l'ensemble des jeunes du territoire (entre 6 et 17 ans)* » sur plusieurs périodes de vacances scolaires. L'objectif de ces séjours est de proposer une aide au premier départ et le développement de la mixité du public. Les tarifs sont basés sur le quotient familial CAF.

### Contrôle des encadrants en colonies

#### **« Quand on parle de mineurs, on ne peut pas prendre ça à la légère » : l'accès au fichier des délinquants sexuels bientôt élargi**

RMC (émission « Bourdin Direct »), 20 novembre 2019, <https://rmc.bfmtv.com>

« *Le fichier « Figais » qui répertorie les personnes ayant fait l'objet d'une décision judiciaire pour une infraction sexuelle ou pour certaines infractions violentes, va être élargi.* » Aujourd'hui, seules les condamnations de plus de 5 ans y sont inscrites. Le gouvernement souhaite que des peines inférieures puissent également y être notifiées. Les organisateurs des colonies de vacances utilisent ce fichier en déclarant, avant chaque séjour, l'identité des animateurs. Une personne déclarée dans le fichier se voit refuser l'encadrement des séjours collectifs de mineurs.

## **Des animateurs de colos très contrôlés**

L'Est Républicain, 20 novembre 2019

« Avant chaque colonie de vacances, les animateurs font l'objet d'un contrôle systématique de leur « honorabilité », explique-t-on au ministère de la Jeunesse et des Sports. » Chaque organisateur doit déclarer ses séjours et les personnes qui encadreront les mineurs. Les services de l'Etat se chargent ensuite de consulter le profil des professionnels (casier judiciaire, fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles et violentes, liste nationale des cadres interdits).

## **Promotion des colonies de vacances**

### **Toussaint : à la montagne, les enfants des colonies de vacances prennent un grand bol d'air**

TF1, 25 octobre 2019

Dans son journal télévisé du 13h, plusieurs reportages sur des colonies de vacances ont été diffusés. Le 25 octobre, c'est une colonie de vacances à la montagne pendant les vacances de la Toussaint qui fait l'objet du reportage.

### **Les CM2 de Marmottan préparent « Ta classe en colo »**

La Voix du Nord, 22 décembre 2019

Le ministère de l'Education nationale s'associe à l'association Jeunesse au plein air (JPA) pour le projet « Ta classe en colo ». Les classes peuvent participer à un concours pour proposer leur projet de colonie de vacances. Les élèves des classes lauréates gagneront une semaine en colo. Le professeur de la classe de CM2 de Marmottan a « bon espoir qu'on soit sélectionnés. J'en serai ravi car il y a un vrai intérêt pédagogique ». Beaucoup de ses élèves ne partent pas en vacances. Au travers de ce projet, le ministère souhaite valoriser les bienfaits éducatifs et sociaux des colonies de vacances : « éduquer socialement à la vie en collectivité, éduquer par les pratiques culturelles, éduquer à la santé par les bienfaits de la pratique sportive et les règles d'hygiène ».